Le Pacte de l’ONU pour les migrations créé pour re-donner à Merkel une légitimité !

écrit par Rita | 23 novembre 2018

Bonjour à tous depuis l’Australie. J’ai écrit sur mon site un à propos de la très moche affaire du Pacte de l’ONU des migrations. Je vous le propose traduit ci-dessous, j’y cite un article très important d’un journal en ligne allemand.

Je fais depuis des années confiance à ce media, qui a confirmé ce que j’ai longuement suspecté, à savoir que tout serait parti de la mégalomane Merkel. Sa seule différence est qu’elle n’a pas ouvert les chambres à gaz pour les juifs, mais elle a importé l’ennemi fatal du peuple juif par millions en Allemagne. Une autre différence est qu’elle aura mis une ou deux années de plus que Hitler pour détruire son pays.

Et son protégé Macron a bien compris la leçon, lui qui en vient à détruire lui aussi son peuple.

Ce Pacte doit être stoppé à tout prix, il est l’acte final de cette Mère Terroriste Merkel et le plus dangereux pour nous tous !

La sale vérité derrière le “Pacte des Nations Unies sur les migrations”

Ma version « abrégée » de l’histoire, telle que je la comprends maintenant :

Ce « Pacte des Nations Unies sur les migrations » a été créé pour couvrir le derrière de Mme Merkel.

Angela Merkel, lorsqu’elle a abandonné tous les contrôles des frontières et a laissé entrer 1,5 million de jeunes hommes non contrôlés (au moins 2 millions entre-temps), principalement de jeunes hommes en âge de combattre et d’origine principalement musulmane est devenue une criminelle si le fait de « violer la loi » en fait une criminelle. Elle a enfreint la loi, en agissant de la sorte sans discuter avec le Bundestag (Parlement) allemand, et encore moins avec un accord de ce dernier. Elle a ensuite continué à agir systématiquement contre la loi de l’UE (accord de Shengen) qui stipule que l’asile doit être demandé dans le premier pays d’arrivée » sécuritaire « .

Maintenant que le « règne » de cette deuxième pire chancelière allemande touche à sa fin, elle est évidemment soucieuse de légitimer ses actes illégaux après coup. C’est ainsi qu’elle aurait concocté ce Pacte des Nations Unies sur les migrations avec l’aide enthousiaste de l’envoyée spéciale du Canada auprès des Nations Unies pour les migrations internationales, Louise Arbour.

Je crois que la raison pour laquelle Mme Merkel « démissionne » par versements échelonnés – c’est-à-dire d’abord tout récemment en sa qualité de présidente de son parti, mais qu’elle prévoit de quitter son poste de chancelière quelques années plus tard seulement – est son désir de voir ce pacte insidieux et dangereux des Nations Unies sur la migration se réaliser.

Ce qui précède est mon opinion personnelle et si vous

m’accusez de subjectivité et même d’une certaine animosité, je plaide coupable.

Voici maintenant ma traduction d’une version plus complète, un article par *German Journalistenwatch* :

Source: https://www.journalistenwatch.com/2018/11/21/un-migrationsbeauftragte-merkel/

Le commissaire aux migrations de l’ONU veut donner à Merkel une légitimité avec ce pacte de l’ONU

Angela Merkel ressent la résistance croissante et se bat de plus en plus férocement pour le pacte migratoire de l’ONU. L’une de ses alliées est Louise Arbour, envoyée spéciale des Nations Unies pour les migrations internationales, qui souhaite que le Pacte de l’ONU confère à Mme Merkel une légitimité pour sa politique migratoire. Dans un entretien franc avec « Die Zeit », la camarade de Merkel a confirmé que « l’initiative en ce sens est venue d’Europe après la crise européenne de 2015 ». Et maintenant, il n’y a pas que les politiciens de l’Union (le gouvernement de Mme Merkel) qui se demandent qui, au sein du gouvernement allemand, a lancé cette initiative.

Comme on l’a soupçonné à maintes reprises, il est évident que le gouvernement allemand a joué un rôle de premier plan derrière les coulisses de ce pacte, dès le début.

Comme l’écrit Wolfram Weimer dans un article sur n-tv, sous la présidence de diplomates allemands et marocains, des hommes politiques et divers groupes d’intérêt se sont rencontrés en 2017 et 2018 lors de plusieurs manifestations du « Forum mondial sur la migration et le développement » (FMMD). Avec

l'aide du Ministère des Affaires étrangères, le FMMD a joué un rôle clé dans la formulation du document de Marrakech. Sur le site web du FMMD, le sommet au Maroc est déclaré » Point fort » de la » communauté mondiale de la migration » **pour l'établissement de » principes généraux et obligations juridiquement contraignantes » de la migration.**

« Cependant, les « obligations juridiquement exécutoires » sont exactement ce que les détracteurs du Pacte sur les migrations assument et rejettent avec véhémence comme objectif à long terme du Pacte de toute façon.

Louise Arbour : celui qui ne signe pas est soit un crétin, soit un menteur.

Cependant, Arbour, comme toutes les partisans du Pacte, annonce qu'il ne s'agit pas d'un contrat, c'est-à-dire qu'il n'est pas juridiquement contraignant. Le fait que cette affirmation n'est qu'un mensonge et que de tels » accords non contraignants « , aussi appelés » soft laws « , deviennent un droit international est illustré par le » Traité de Paris sur le climat « . Arbour – comme Merkel – devient de plus en plus agressive dans son ton envers les critiques du pacte. Les pays qui ne veulent pas signer le Pacte – comme les États-Unis, l'Autriche ou Israël – sont accusés par cette Canadienne soit de mal comprendre le texte, soit d'être malhonnêtes.

Comme Weimer l'explique dans son article, le ton de Arbour n'est pas une coïncidence. Car, dit Weimer, Louise Arbour n'est pas seulement considérée comme la « mère du pacte migratoire ». Cette Canadienne française célibataire est aussi une militante politique passionnée. Depuis des décennies, elle poursuit des activités politiques sur le thème des minorités et du droit international, suscitant un soutien en faveur des droits des homosexuels dans une perspective gauchiste-libérale. Appelée « Camarade Louise » par ses opposants politiques, cette « Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies » attaque régulièrement la politique étrangère

américaine ainsi qu'Israël ou encore son gouvernement national au Canada pour ne s'être pas suffisamment occupé des droits des peuples autochtones.

Arbour veut donner à Merkel un pacte de légitimation pour sa politique migratoire

En 2008, cette femme de 61 ans a montré dans quel état d'esprit elle se situe lorsqu'elle s'est félicitée de l'entrée en vigueur de la *Déclaration arabe des droits de l'homme* dans sa version de 2004, qui – comme la Déclaration du Caire – place tous les droits fondamentaux et humains sous la réserve de la Charia. L'article 2(3) stipule : « *Toutes les formes de racisme, de sionisme, d'occupation et de domination à l'étranger constituent un obstacle à la dignité humaine et un obstacle important à l'exercice des droits fondamentaux des peuples ; toutes ces pratiques doivent être condamnées et des efforts doivent être faits pour les éliminer*.

Ce n'est qu'après de sévères critiques de cette déclaration de la part des Etats occidentaux que « Camarade Louise » a pris ses distances avec certaines déclarations de cette déclaration.

Aujourd'hui, Arbour se trouve sur la « scène de l'opinion européenne pour permettre à Angela Merkel de rendre possible un pacte de légitimation de sa politique migratoire », écrit Weimer en conclusion.

La diplomatie secrète allemande échoue

Il se pourrait, cependant, qu'elle ne fasse qu'enfoncer Merkel dans les problèmes politiques. Certaines parties de l'Union, dont Jens Spahn (*), qui a suggéré de reporter la signature du pacte, ont déjà pris position.

Les projets de Merkel et d'Abour de faire passer

leur œuvre sous le radar du public au point d'être prêts à signer ont échoué – les remerciements en Allemagne doivent aller aux médias libres et à l'AfD (**). Outre les États-Unis, l'Australie, Israël, l'Estonie et de nombreux pays de la communauté occidentale des États refusent maintenant de signer le traité. Un front massif de rejet se forme en Europe. L'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et la République tchèque sont tout aussi peu susceptibles de signer le pacte que la Pologne. La Norvège, le Danemark et la Croatie suivront probablement. L'Italie, la Grande-Bretagne et la Suède sont indécises. De même, Israël, la Chine, le Japon et la Corée du Sud ne ratifieront pas le pamphlet en fonction de la situation actuelle.

« *Un momentum est en marche où de plus en plus d'Etats veulent rejeter le pamphlet. La diplomatie secrète allemande échoue* », a déclaré un diplomate de haut rang de l'UE.

Nous apprenons que rien de tout cela n'est une théorie de conspiration dans un rapport de l'agence de presse DTS, qui cite Armin Laschet.

Le premier ministre du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW) n'a une fois de plus pas réussi à se taire et a, sans doute involontairement, révélé un secret. Ainsi, on comprend peu à peu pourquoi le gouvernement fédéral voulait absolument éviter que l'opinion publique ne discute de leur plan du diable :

Il critique maintenant l'attitude du ministre fédéral de la Santé Jens Spahn en matière de politique migratoire. « *En raison de son expertise en politique de la santé, je l'ai aidé à devenir ministre fédéral en tant que jeune politicien. Je pense que l'accent exagéré mis sur la politique migratoire est*

erroné », a déclaré le chef de l'Etat de la CDU au Handelsblatt (édition du mercredi).

Les gens s'attendent à des solutions et non à des discussions constamment nouvelles. Lors de la première conférence régionale des trois candidats à la présidence du parti CDU, Spahn, qui appartient à l'association régionale Laschet, a remis en question la politique migratoire de la chancelière Angela Merkel et a exigé un vote sur le pacte migratoire de l'ONU à la conférence du parti à Hambourg en décembre. Laschet l'a rejeté.

*« Je considère qu'il est inapproprié de montrer au monde que nous ne pouvons pas voter sur ce sujet parce qu'une conférence du parti fédéral CDU a lieu à Hambourg. Le leadership, c'est prendre des décisions et les représenter de façon offensiv*e « , dit-il. La CDU/CSU a convenu qu'il fallait plus d'ordre dans la politique migratoire.

En Allemagne, en Europe et dans le monde entier, l'ONU a pour la première fois développé un plan à cet effet avec la participation de l'Allemagne. « Enfin », dit Laschet.

Si des politiciens allemands ont été impliqués quelque part, cela ne signifie rien d'autre que de savoir qu'ils en sont les meneurs. La décision fatale du Chancelier en 2015 doit ainsi être légitimisée, c'est-à-dire voilée, après coup, au niveau international. (SB)

(*) Jens Spahn est l'un des 3 candidats à la succession d'Angela Merkel à la tête du parti.